

Octobre 2019

#10

Revue
PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie

Concours
**Palmarès départemental des
paysages de Haute-Savoie**

Paysages des collectivités

Cours d'eau
et projets de renaturation

Regard
Le lac, l'aube et les poissons

Focus
Prises de vue

Panorama
L'eau, la pierre, l'équilibre

Dossier **Changement climatique :
ce monde qui disparaît**



J'ai un souvenir ancré dans ma mémoire : celui d'étés passés aux Houches et à Chamonix chez mes grands-parents, au cours des années 1970. Les glaciers alpins avaient alors fière allure et affichaient leur bonne santé. Dès 1983, nous les avons vus fondre, se rétrécir, reculer et cette dynamique négative s'est ensuite accélérée pendant toute la décennie 1990, avec une nette détérioration depuis les années 2000.

Depuis trente ans, le retrait glaciaire se fait à marche forcée. Sur ce très court laps de temps, la Mer de Glace s'est retirée de 650 mètres, le glacier d'Argentière de 700 mètres, et celui des Bossons de... 1 050 mètres ! Nous sommes pris de vitesse. Sur la seule décennie écoulée, les glaciers alpins ont fondu quatre fois plus vite que la moyenne de leurs homologues du globe.

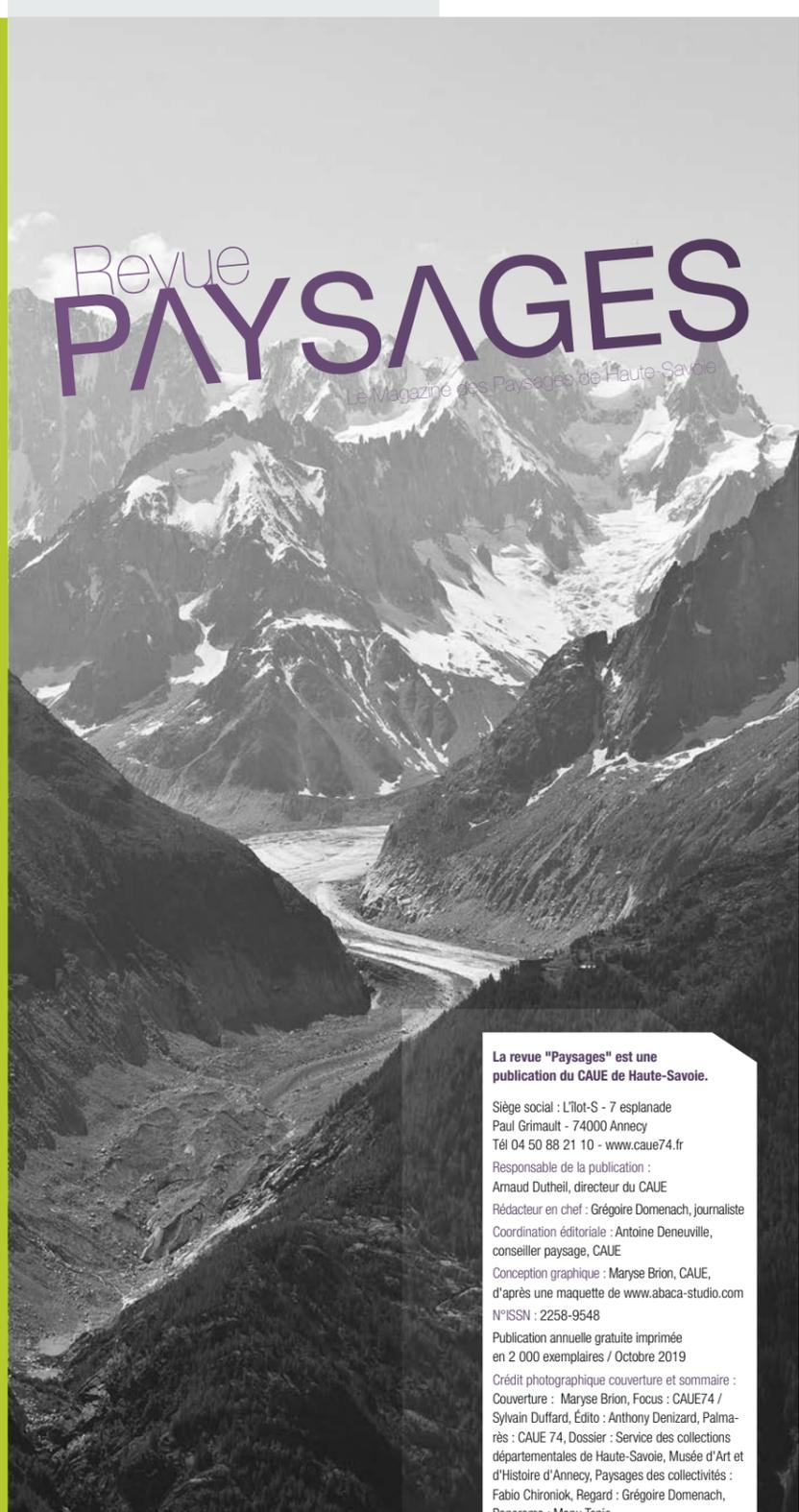
Selon une étude du CNRS de Grenoble, la fonte des glaciers a été sous-estimée. Le manque de neige et les fortes chaleurs estivales aggravent la situation chaque année. Les glaciologues estiment qu'une augmentation de 2°C à 3°C de la température moyenne annuelle, d'ici la fin du XXI^e siècle, entraînerait une diminution de la surface englacée des Alpes de 80 %. Et si la hausse atteint 5°C, seuls les plus grands glaciers prenant naissance au-dessus de 4 000 mètres d'altitude subsisteraient (Mont-Blanc, Mont Rose). La plupart des autres pourraient avoir complètement disparu d'ici 100 ans...

Le secrétaire général de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), Petteri Taalas, a exprimé son pessimisme sur l'évolution de la situation : "Sans réduction rapide du CO2 et d'autres gaz à effet de serre, le changement climatique aura des impacts de plus en plus destructeurs et irréversibles sur la vie sur Terre. La fenêtre d'opportunité pour l'action est presque fermée". Et d'ajouter : "La dernière fois que la Terre a connu une concentration comparable de CO2, c'était il y a 5 millions d'années... lorsque la température était de 2 à 3°C plus élevée."

Sylvain Coutterand
Glaciologue, membre associé
au laboratoire EDYTEM, CNRS

Revue PAYSAGES

Le Magazine des Paysages de Haute-Savoie



La revue "Paysages" est une publication du CAUE de Haute-Savoie.

Siège social : L'Ilot-S - 7 esplanade
Paul Grimault - 74000 Annecy
Tél 04 50 88 21 10 - www.caue74.fr

Responsable de la publication :
Arnaud Dutheil, directeur du CAUE

Rédacteur en chef : Grégoire Domenach, journaliste

Coordination éditoriale : Antoine Deneuville,
conseiller paysage, CAUE

Conception graphique : Maryse Brion, CAUE,
d'après une maquette de www.abaca-studio.com

N°ISSN : 2258-9548
Publication annuelle gratuite imprimée
en 2 000 exemplaires / Octobre 2019

Crédit photographique couverture et sommaire :
Couverture : Maryse Brion, Focus : CAUE74 /
Sylvain Duffard, Édito : Anthony Denizard, Palma-
rès : CAUE 74, Dossier : Service des collections
départementales de Haute-Savoie, Musée d'Art et
d'Histoire d'Annecy, Paysages des collectivités :

Fabio Chironiok, Regard : Grégoire Domenach,
Panorama : Manu Topic.
Reproduction même partielle interdite

sommaire

Palmarès départemental des Paysages de Haute-Savoie

Palmarès 2019 | page 4

Ce palmarès 2019 dont la thématique annuelle "Espace public de nature en ville et en centre bourg" aura été marqué par une diversité de projets (aménagement de centre bourg, traversée routière, quartier urbain...).



Dossier

Changement climatique : ce monde qui disparaît | page 6

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la température moyenne de la Terre a augmenté de 0,6°C, de 1°C en France métropolitaine... et de près de 2°C dans les Alpes. Les glaciers alpins ont perdu 30 à 40 % de leur surface et la moitié de leur volume depuis 1850, avec une perte supplémentaire de 10 à 20 % de leur volume restant depuis 1980, preuve de l'emballlement du réchauffement en altitude.



Paysages des collectivités

Cours d'eau et projets de renaturation | page 15

Visite guidée sur les berges de l'Aire, du Foron et du Borne, où les rivières sont au centre de chantiers audacieux.



Regard

Le lac, l'aube et les poissons | page 21

Navigation matinale sur le lac d'Annecy, en compagnie de l'un des derniers pêcheurs professionnels, Emmanuel Clerc. Portrait au gré des flots



Focus

Prises de vue | page 23

Prises de vue, Un paradigme pour l'observation du paysage, compose parmi ces ouvrages qui dénotent par leur capacité à libérer l'observation et la recherche de compréhension, en même temps qu'il donne la chance à ses auteurs d'expliquer des notions de paysage, et par là même, les vocations trop méconnues d'un observatoire du paysage.



Panorama

L'eau, la pierre, l'équilibre | page 25

C'est une activité que tout le monde a déjà pratiquée, une fois au cours de sa vie, sans (bien souvent) arriver à des résultats notables : empiler des pierres, de différentes tailles, pour les faire tenir en équilibre. Manu Topic, lui, en a fait sa profession, sa vocation.



A lire | page 27

Découvrez notre sélection d'ouvrages sur le paysage.

PALMARES

DÉPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-SAVOIE 2019

Ce palmarès 2019 dont la thématique annuelle "Espace public de nature en ville et en centre bourg" aura été marqué par une diversité de projets (aménagement de centre-bourg, traversée routière, quartier urbain...). Les démarches des communes, maîtres d'ouvrage de ces réalisations, ont également été variées (consultation de MOE, approche participative, création interne à la collectivité). Les projets qui ont le plus marqué les membres du jury sont ceux qui ont développé une démarche innovante et exemplaire, des projets cohérents au niveau urbain, l'intégration de la biodiversité, la gestion durable des espaces publics et leur adaptation vis-à-vis du changement climatique ou la consultation des habitants ou usagers dans les projets.

Six autres candidats ont été récompensés pour leur participation et la qualité de leur projet :

- Ville-en-Sallaz, aménagement des espaces publics du centre bourg
- La Chapelle d'Abondance, aménagement de la traversée du village
- Alby-sur-Chéran, le Jardin d'Henriette
- Ville-la-Grand, le Moulin de Carra
- Taninges, aménagement et traversée du centre-bourg
- Messery, aménagement du Champs de l'église

AMÉNAGEMENT VÉGÉTAL DU PARC DE STATIONNEMENT DU PRÉ PONCÉ À YVOIRE



La question du stationnement à Yvoire est conditionnée aux milliers de visiteurs et frontaliers qui viennent dans cette commune toute l'année pour l'attrait de son village médiéval ou sa liaison par bateau vers la Suisse. Afin de marquer un tournant dans les aménagements du village, labélisées 4 fleurs, la commune a souhaité aménager un parking tout en limitant l'artificialisation du sol et valoriser le site et la biodiversité en place. Il a fait appel pour cela à un groupement composé de bureaux d'études en ingénierie et voirie, Irralp et Canel ingénierie, et d'un concepteur paysagiste Akènes. Des fleurs vivaces ont été semées (marguerite, bleuets, mauves musquées, chicorées...). Des noues paysagères ont été créées et permettent le drainage des eaux de pluies. Le concepteur a privilégié un revêtement végétalisé perméable pour le terrassement des zones de stationnement. Pour la commune, l'aménagement des parkings n'est donc plus qu'une question de parcage mais bien une vision globale et durable sur les ambiances paysagères du village. D'ailleurs la végétation en place composée de très belles haies de chênes a été conservée et intégrée à l'aménagement. Ce végétal fournit un apport d'ombre apprécié des usagers au vu du changement climatique en cours.



RÉACTIVATION DE LA COUR D'ÉCOLE RENÉ CASSIN À FAVERGES-SEYTHENEX



Depuis 2016 la commune de Faverges-Seythenex met en œuvre un projet de développement culturel de la Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy intitulé Fabric'Art. Son ambition est d'être un outil d'éducation artistique et culturelle pour l'émancipation des jeunes de ce territoire. L'architecture est une des disciplines permettant aux enfants de s'approprier leur environnement et de le pratiquer concrètement. C'est l'idée du projet Hors-Champs qui a été réalisé en association avec les équipes de l'école René Cassin, le Caue et le collectif de paysagiste-architecte Etpuisquoiencore. Il s'agit de transformer cette cour d'école, immense espace bitumé et clos, en réinventant un espace

de nature et de liberté où les enfants peuvent de nouveau s'inventer des aventures. Ce projet pédagogique a permis aux enfants de s'approprier leur espace de vie quotidienne, de le penser, le concevoir et le réactiver. Les aménagements ont consisté dans la suppression de l'imperméabilisation des sols sur une surface importante avec la création d'espaces de plantations, intégrant une biodiversité avec l'apparition d'arbustes et arbres fruitiers. Des mobiliers en bois ont été imaginés comme des jeux ludiques ou lieux de discussion. L'ensemble participe à transformer l'esthétique de cette cours d'école pour en faire un réel lieu de vie pour les enfants.



Avant

Après

PARC VARENARD DE BILLY À ARGONAY



Il y a quelques années, le site des Rigoles, vaste champ agricole, formait le dernier espace de terrain ouvert à l'urbanisation au sein du village d'Argonay. La commune a lancé la réalisation d'un écoquartier sur ce site afin de répondre à la demande de logements tout en ayant comme objectif la préservation de cet espace de nature et de respiration au cœur du bourg. Le parc Varenard de Billy se veut être un espace de vie de qualité en liaison avec le quartier d'habitation mais aussi un espace de transition entre le chef-lieu et le pôle loisir-éducation de la commune. Les concepteurs paysagistes de ce parc (Les Architectes du Paysage) ont réussi à valoriser cette portion de paysage urbain et à préserver sa part de nature, en travaillant notamment en respect de la topographie naturelle du site. La fonction d'espace récréatif et de détente du lieu est rendu compatible avec le maintien de la biodiversité et le renforcement des continuités écologiques. Plusieurs aménagements de mise en valeur du ruisseau des Convers ont été réalisés : confortement de la haie d'arbres feuillus, aménagement des zones tampon pour les crues du ruisseau, restauration des berges et plantation de plantes hydrophiles. Des aménagements de prairies de fleurs locales permettent de limiter l'entretien et le différencier selon l'usage de chaque partie du parc. La biodiversité est favorisée grâce à la création de refuges pour petites faunes (hérisson, oiseaux, reptiles...), de plantation d'arbres fruitiers, ainsi que dans les 16 parcelles de jardins potagers gérés par les habitants et la commune. Des vues dégagées donnent la possibilité à l'utilisateur de comprendre la géographie qui l'entoure et d'observer les montagnes de la Vouettaz, du Mont Veyrier et du Parmelan.





CHANGEMENT CLIMATIQUE : CE MONDE QUI DISPARAÎT

Depuis le milieu du XIX^e siècle, la température moyenne de la Terre a augmenté de 0,6°C, de 1°C en France métropolitaine... et de près de 2°C dans les Alpes. Les glaciers alpins ont perdu 30 à 40 % de leur surface et la moitié de leur volume depuis 1850, avec une perte supplémentaire de 10 à 20 % de leur volume restant depuis 1980, preuve de l'emballement du réchauffement en altitude.

VARIATIONS ?

Certes, les glaciers appartiennent à des cycles, et leur existence nous rappelle que rien n'est immuable. Ils demeurent les témoins fidèles des évolutions climatiques survenues au cours de l'histoire de la Terre, avec ses différentes périodes de réchauffement et de refroidissement. Les glaciologues parlent ainsi de crue ou de décrue — comme pour un cours d'eau — afin d'évoquer les variations d'épaisseur des glaciers, dont les origines remontent à sept millions d'années dans l'hémisphère Nord. L'un des exemples de référence, le plus "proche" dans le temps, est sans doute le "Petit Âge glaciaire", qui affecta l'ensemble de l'Europe au XVI^e siècle, et s'étendit sur environ trois cents ans. Le refroidissement notable du climat à cette période entraîna une extension rapide des glaciers, ainsi qu'un accroissement de leur densité.

En revanche, depuis 1850, nous assistons au phénomène inverse... Les glaciers reculent inexorablement, fragilisés par le réchauffement climatique. Les chercheurs estiment qu'il restera entre 4 % et 13 % de la surface totale des glaciers alpins d'ici 2100.

DISPARITION...

Cette décrue brutale s'explique aussi bien par l'élévation des températures estivales — accélérée en période de canicule — que par une diminution de l'enneigement hivernal. Phénomènes répétés lors de la décennie précédente, puisque, entre 2003 et

2015, les glaciers du Mont-Blanc ont ainsi perdu près de 12 % de leur superficie, comme le rappelle le Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement. À ce rythme, le plus long glacier de France, la Mer de Glace, à Chamonix, continuera de reculer de quarante mètres par an, soit, en comparaison de sa situation actuelle, à se retirer d'environ un kilomètre dans vingt ans. Les glaciers inférieurs à 3 500 mètres d'altitude auront, eux, disparu.

"Les montagnes sont un monde au-dessus du monde"

Gaston Rébuffat

À l'évidence, cette fonte annonce d'importantes conséquences sur la biodiversité, sur nos modes de vie, sur nos projets de territoire et sur nos paysages. Nos rivières, nos fleuves, nos lacs dépendent en majeure partie de ces glaciers, et donc, par voie de conséquence, notre agriculture et nos besoins primaires.

DÉSÉQUILIBRE

D'autres effets se font ressentir : les parois rocheuses maintenues par les glaciers menacent de s'écrouler, comme ce fut le cas en 2005 avec l'effondrement d'un pan entier du massif des Drus, ou, plus récemment, en 2018, dans l'arête des Cosmiques. Pour rappel, le mois de février 2019 fut le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des relevés météorologiques... Nos montagnes vacillent et nos glaciers fondent : le bouleversement climatique est désormais le signal d'une grande période d'incertitude. ■

INTERVIEW DE ÉRIC FOURNIER, MAIRE DE CHAMONIX



Paysages > Que vous inspire le changement climatique, à la fois comme passionné de montagne et comme maire de Chamonix ?

E.F. > Beaucoup de tristesse. Voir évoluer aussi négativement nos

espaces d'altitude est extrêmement préoccupant. La rapidité du phénomène, car les conséquences sont visibles à l'échelle d'une vie humaine, comme les rétractions glaciaires et les évolutions morainiques, témoignent d'un bouleversement dont nous ne sommes qu'au début. Le dérèglement climatique va en s'accroissant, il s'apprête à changer radicalement nos pratiques sportives et nos modes de vie... La hausse notable du nombre de jours pendant lesquels on subit une température élevée, voire très élevée, est un paramètre qui m'inquiète beaucoup notamment. Le recul des glaciers, la diminution du manteau neigeux, la fonte du permafrost sont des signaux qui annoncent de grandes perturbations, à la fois en altitude, dans la vallée, et dans le tissu urbain.

Paysages > Des glaciologues suisses prédisent la disparition des glaciers de leur pays à hauteur de 90 % d'ici la fin du siècle... La dégradation des glaciers dans les Alpes, et dans le

massif du Mont-Blanc, devrait aussi s'accroître rapidement.

E.F. > Oui, et cela aura un impact très fort sur les activités humaines, sur notre économie, sur nos ressources en eau, et sur la biodiversité. Nous travaillons par exemple sur la réalisation d'un Plan Haute-Montagne, en collaboration avec les guides, le Club Alpin, les opérateurs des remontées mécaniques, les secouristes et les gardiens de refuges, en vue de considérer les accès possibles à l'ensemble des sites touristiques, des refuges, des domaines skiables, de certains lieux emblématiques de Chamonix. Une illustration : dès cette année, pour des raisons de sécurité, on interdira l'accès au refuge du Couvercle par le traditionnel itinéraire des Égralets, et l'on passera par la Charpoua. On sait aussi que la pratique de la haute-montagne est désormais meilleure en mai-juin plutôt qu'en juillet-août. Le réchauffement climatique nous conduit donc à relire la montagne, nos pratiques

de la haute-montagne différemment, à augmenter nos capacités d'atténuation du phénomène, et notre faculté d'adaptation.

Paysages > Justement, quelles sont les démarches engagées à l'échelle locale ?

E.F. > Il faut accélérer la transition énergétique, à tous les niveaux, et travailler sur des méthodes d'atténuation de notre impact sur l'environnement. Nous avons inauguré l'été dernier une petite centrale hydroélectrique, à Taconnaz, qui permettra de fournir en électricité l'équivalent de 5 000 foyers, qui s'ajoute aux complexes hydroélectriques des années 60. Ici, localement, nous pouvons produire de l'énergie décarbonée et la mettre à profit, c'est une chance. Nous voulons aussi augmenter la part de production d'énergie solaire. Ensuite, la question des déchets, et le potentiel énergétique que l'on peut en tirer. Une unité de méthanisation est à l'étude qui verra

le jour, j'espère, en 2020 ou 2021, et permettra de méthaniser les rejets de stations d'épuration, puis, à terme, les biodéchets.

Paysages > Sans oublier les questions de mobilité urbaine ?

E.F. > J'y viens. Chez nous, le transport collectif pour les résidents est en libre circulation depuis plus de vingt ans, et pour le train depuis plus de quinze ans. Chamonix, c'est un peu plus de 3 millions de passagers annuels, et un parc de près de quarante bus. Par ailleurs, on est à une part modale entre les lieux d'hébergement et les sites d'activités qui atteint les 50 %, ce qui, pour une station de ski, est un bon résultat. On se rapproche d'un modèle à la Suisse. C'est un coût de 6 millions d'euros par an pour la collectivité. La qualité de l'air (IQA) s'améliore progressivement sur la ville de Chamonix, alors que les indices dans toute la vallée de l'Arve sont mauvais, on le sait. Enfin, à l'avenir, nos autobus

seront amenés à rouler au biogaz, ce qui, ajouté à la production issue de l'unité de méthanisation que nous allons créer, est très positif. Il faut chercher à se dégager des énergies fossiles, il faut amorcer des mécanismes de circularité et améliorer nos politiques de transport. C'est le rôle des collectivités.

Paysages > La politique de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre comprend aussi la question de la rénovation des bâtiments.

E.F. > Et ce n'est pas anecdotique ! C'est un sujet sur lequel on travaille avec l'État, et qui englobe un grand nombre d'acteurs et de professionnels. Je regrette qu'on n'ait pas un cadre d'intervention plus précis et plus ambitieux sur la rénovation thermique des bâtiments. Comment et qui prend en charge ces rénovations ? Je considère que le CITE (crédits d'impôt transition énergétique, ndlr) marche bien, que c'est une bonne initiative. Entre ce que donnent le Département,

Argentière

A gauche : Photo ancienne prise vers la moitié du XIX^e siècle (auteur inconnu) et archivée au Musée-Château d'Annecy (collection musées de l'agglomération d'Annecy).

A droite : Reconstitution d'un point de vue du glacier d'Argentière et des espaces publics autour de l'église du hameau d'Argentière. <http://observatoire.paysages74.fr>





© Marie de Chamoniex

l'État et les collectivités, on arrive à un taux de subventions de près de 45 % sur les rénovations de bâtiment. Plus de 10 % de la population chamoniarde a bénéficié de ce type de mesure. C'est un mécanisme qui permet de dynamiser le secteur de la construction et de l'artisanat, donc de l'économie locale. Ce modèle est toutefois perfectible...

Paysages > Pour quelles raisons ?

E.F. > Je pense aux foyers en situation de précarité, ou d'extrême précarité, qui ne peuvent pas engager les coûts de rénovation. Il existe des programmes qui augmentent les aides, mais beaucoup de nos concitoyens ne peuvent pas mettre la somme de départ. Il va falloir qu'on trouve un système de préfinancement pour les 25 % de la population les plus précaires... Car sur le long terme, cela fait réaliser des économies à tout le monde, et cela permet de lutter contre les émissions de CO₂. Énergie, déchets, mobilité, rénovation, ce sont des axes où les collectivités peuvent vraiment travailler et enclencher des mécanismes vertueux.

Paysages > Il existe aussi des systèmes de tarification adaptée, afin de pousser les consommateurs à des pratiques plus vertueuses.

E.F. > Oui, prenons l'exemple des déchets : je souhaite à ce que nous divisions par deux nos déchets d'ici moins de dix ans. Je plaide pour cette tarification incitative, comme elle existe en Suisse. C'est basique et cela concerne absolument tout le monde : moins vous jetez, moins vous payez. Il n'existe pas de prime à la vertu environnementale, je le regrette...

Paysages > Parlons de la Suisse, dans ce cas. Ce pays est placé tout comme nous sur le corridor de transport européen Nord-Méditerranée, mais plus des deux tiers des marchandises sont transportés par le fret ferroviaire. Quand la vallée de l'Arve et le tunnel du Mont-Blanc subissent la circulation de 550 000 camions par an... C'est une pollution majeure.



Müller, J. - Vue du Glacier des Bois - à l'origine chez Müller place Madelaine N°38

E.F. > Je vais vous le dire franchement : il y a de l'amertume. J'ai vécu la période qui a suivi la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc qui, outre la tragédie, nous a fait reconsidérer la question des transports de marchandises dans les Alpes. Elle a mis en exergue la fragilité de notre système de transport... Et vingt ans après, quel bilan ? Rien, rien n'a changé. En 1999, lorsque nous, les maires, discussions avec le préfet de Haute-Savoie, il nous exhortait à balayer devant notre porte. Je considère que c'est chose faite. Beaucoup de collectivités ont pris des mesures, essaient, investissent, cherchent à réduire leur impact sur l'environnement. Du côté de l'État, qu'est-ce qui a été fait, concrètement, sur le sujet du fret ferroviaire et du transport international de marchandises ? Nous avons une autoroute ferroviaire alpine qui est expérimentale entre Aiton (Savoie) et Orbassano (Italie), depuis 2003... Quand une chose est expérimentale depuis plus de quinze ans, je ne sais pas ce qu'il faut retirer de l'expérience, mais ce que je sais, c'est qu'une ligne Aiton - Orbassano est tout à fait absurde sur le plan économique.

Paysages > Pourquoi ?

E.F. > Cette liaison nécessite trois

heures de trajet. Ce n'est pas du tout intéressant pour le transporteur, car lui veut maximiser le déplacement. Il faut que le temps passé sur le train soit équivalent à du temps de repos pour le chauffeur, or, trois heures, c'est trop insuffisant au regard de la réglementation. Prenez, en Suisse, le chauffeur réserve depuis sa cabine de poids lourd sa place sur le train. Il arrive, monte sur le train, et dispose de nombreux services avant d'arriver huit heures plus tard en Italie. Il a pu se reposer, son patron est satisfait, le camion n'a pas consommé de carburant, et le gouvernement suisse touche une redevance, à la façon d'un péage. Qui se plaint ? Je conviens qu'il n'y a pas de solution miracle, mais il faut réfléchir convenablement : nous devons diminuer considérablement le fret routier et augmenter la part de ferroviaire.

Paysages > Il y a bien le projet du Lyon-Turin ?

E.F. > Oui. Un projet autrefois soutenu par les écologistes, notamment par les Verts qui mettaient la priorité sur le fret... Aujourd'hui, ils y sont opposés. Avec des arguments parfois recevables, mais ça veut dire qu'il y a un vrai problème de pédagogie en France dès qu'on évoque les

questions de transport. Est-ce que le réseau actuel ferroviaire dans les Alpes françaises est satisfaisant, moderne, exemplaire ? Les Suisses renforcent l'axe nord-sud, mais l'axe est-ouest européen reste à structurer. Hélas pour nous, les collectivités, et pour les entreprises, nous assistons à l'abandon complet de la politique de fret ferroviaire par les gouvernements successifs... Mais on le voit bien : SNCF réseau n'a aucun intérêt à faire passer un train de fret quand un train de voyageurs lui rapporte bien plus... Et le train, c'est pourtant notre atout dans la lutte contre le réchauffement climatique en matière de transport.

Paysages > On quitte le train pour revenir aux paysages de Chamoniex. Quels lieux et quels paysages remportent vos faveurs dans les montagnes de votre commune ?

E.F. > La première, c'est l'Aiguille Verte ! (rires) Et l'ensemble des Drus ! Le col de Balme et les Posettes, pour des sites plus tranquilles, sur des alpages. C'est vrai qu'avec le réchauffement climatique, on voit les forêts remonter et se densifier... Les paysages changent vite, en altitude, on le constate d'année en année. ■



© CAULEY / Sylvain Duffard

A droite : Reconstitution d'une vue du hameau des Praz et de la source de l'Aveyron à Chamoniex d'après une gravure ancienne (à gauche) de Müller (service des collections départementales de Haute-Savoie, Musée d'Art et d'Histoire d'Annecy). Ce fond de vallée autrefois pâturé par les paysans des Praz a été reconverti en golf privé. Des nouveaux chalets sont venus densifier ce petit hameau historique. Les activités de débardage sur les berges de l'Aveyron ont laissé place aux chemins de randonnée et autres activités de loisir. Le glacier de la Mer de glace descendait autrefois jusque dans la vallée. Des traces de cette ancienne masse de glace sont encore présentes dans le paysage (moraine, affleurement rocheux, avancée de la forêt sur les versants...). <http://observatoire.paysages74.fr>

DOCUMENTS D'URBANISME & CHANGEMENT CLIMATIQUE INTERVIEW DE SYLVAIN CORBIN, CONSEILLÈRE URBANISME



Place Saint-Jacques à Sallanches

Paysages > Le CAUE de Haute-Savoie travaille en étroite collaboration avec des communes dont le territoire est exposé et fragilisé par le réchauffement climatique (notamment des communes de montagne). Comment peut-on adapter les documents d'urbanisme à la situation actuelle du réchauffement climatique et de ses conséquences ?

S.C. > Penser la ville, dès aujourd'hui, en prenant en compte la question de l'adaptation au changement climatique est incontournable pour assurer des conditions de vie décentes aux populations et fabriquer la ville vivable de demain. Les événements climatiques sont déjà à l'œuvre sous nos yeux notamment en montagne (canicules, inondations, stress hydrique qui se prolonge...). En effet, la température s'y réchauffe deux à trois fois plus vite qu'ailleurs : le retrait des glaciers, de la neige favorise l'apparition de zones caillouteuses qui absorbent bien plus encore la chaleur. Les documents de planification et d'urbanisme permettent d'assurer une gestion du sol, des ressources naturelles et des risques, mais aussi d'organiser le développement urbain. Néanmoins, le plan local d'urbanisme (PLU) protège et favorise les milieux naturels (ripisylve, alignement d'arbres, fruitiers...) plus pour le patrimoine qu'ils constituent aujourd'hui que dans la perspective de favoriser leurs adaptations au

changement climatique. Les données climatiques doivent être croisées avec la dynamique de population et les morphologies urbaines pour dégager les espaces "à risques climatiques". La planification doit être repensée en dynamique ("jour", "nuit", "été", "hiver"...) et préparer une gouvernance et un plan-cadre urbain en conséquence, ce qui n'est pas le cas pour l'instant (1).

Paysages > Un exemple concret : au regard de la répétition et de l'aggravation des épisodes caniculaires, de quelles façons les collectivités peuvent-elles lutter efficacement contre les îlots de chaleur et développer une stratégie de lutte contre le réchauffement climatique ?

S.C. > L'îlot de chaleur naît de la conjonction de multiples facteurs dans nos villes et nos bourgs haut-savoyards : formes urbaines qui limitent la circulation de l'air et l'évacuation de la chaleur par rayonnement, fortes proportions de surfaces minéralisées et faiblesse de la couverture végétale, fortes concentrations d'activités génératrices de chaleur qui s'ajoutent à la température naturelle, utilisation de matériaux qui retiennent la chaleur... les villes de montagne de notre département n'ont pas été épargnées par les récents épisodes caniculaires. Les exemples cités montrent bien l'urgence de changer d'échelle et

d'intégrer pleinement la question de l'adaptation aux chaleurs extrêmes dans la culture urbanistique et architecturale des territoires. Les collectivités devront se faire accompagner pour adapter le bâti et la ville à un climat plus chaud. La préoccupation du confort thermique des logements par forte chaleur doit être centrale dans tous projets de construction, de rénovation ou d'aménagement. Les techniques de construction et d'aménagement pour adapter le bâti et la ville existent et doivent être appliquées maintenant. La densité des espaces bâtis doit être ajustée au climat et favoriser les scénarios les plus favorables en termes bioclimatiques pour assurer la livraison de fraîcheur et d'air froid. Planter plus d'arbres, végétaliser les toits, désartificialiser certaines surfaces (les cours d'école, les places publiques, par exemple...), et pour les bâtiments un travail d'isolation de l'enveloppe du bâti dans le respect des qualités ou de la connaissance des enveloppes existantes, l'optimisation de la ventilation naturelle ou le choix des matériaux, sont quelques-unes des solutions identifiées. ■

(1) Le CAUE accompagne la communauté de communes de la vallée de Chamoni sur le projet européen INTERREG ALCOTRA ADAPT Mont-Blanc 2017_2020 (WP4 : adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques).

UN ESPACE DE SENSIBILISATION AU TERRITOIRE ALPIN : LE CENTRE DE LA NATURE MONTAGNARDE

Au Centre de la nature montagnarde (CNM), situé dans le Château des Rubins à Sallanches, la sensibilisation au réchauffement climatique et à la biodiversité alpine est au cœur du projet pédagogique et touristique. Ce centre de référence, fondé en 1985, permet de plonger dans l'histoire biologique et climatique des Alpes, ainsi que de mieux comprendre l'importance des phases de réchauffement et de glaciation, avec ses impacts sur la faune et la flore. "Il y a un espace muséographique de sensibilisation, mais aussi des conférences, des rencontres et des animations gravitant autour du thème de la nature dans les Alpes." indique le directeur du CNM, François Amelot. Une équipe pluridisciplinaire (botaniste, scientifiques, géomorphologue, animateurs, accompagnateurs de montagne) assume ainsi le rôle d'accueillir le public tout au long de l'année, soit plus de trente

mille visiteurs, et d'organiser des sorties de terrain, en montagne, auprès de tous les publics — groupes adultes, scolaires, comités d'entreprises, EPHAD, professionnels — afin d'expliquer *in situ* l'évolution de la faune et de la flore en altitude. "La sortie que l'on organise sur le glacier des Bossons permet de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes, et notamment un public urbain peu confronté à ce problème du recul des glaciers" ajoute François Amelot. Et puis, il y a l'existence, depuis 2009, du CEM2D, créé à l'initiative du Centre de la nature montagnarde : un club d'une cinquantaine d'entreprises et d'associations locales qui vise à échanger des informations en matière de pratiques vertueuses et entend agir concrètement en faveur du développement durable en montagne. ■

Deux espèces "reliques" dans les Alpes : le lièvre variable et le lagopède alpin



Le lagopède alpin

© Georges Lacroix, CNM



Le lièvre variable

© Georges Lacroix, CNM

COMPRENDRE LES ÉTAGEMENTS DE LA VÉGÉTATION ALPINE

Les changements de températures relatives à la montée en altitude influencent considérablement la nature de la faune et de la flore qui s'y développent. Ainsi, on considère que la température diminue de 0,6 degré à chaque cent mètres gagnés vers les sommets. Or, la température conditionne la physiologie et la biologie des végétaux, définissant ainsi des zones dans lesquelles la végétation est en mesure de croître ou non, mais aussi de quelle façon, et avec quel type de faune. Ainsi cinq "étages" se distinguent en montagne : collinéen, montagnard, subalpin, alpin et nival. Aux étages collinéen et montagnard, les conditions sont propices à l'expansion de la végétation sur une majeure partie de l'année. À noter en revanche que le contexte climatique au-delà de 2000-2500 mètres d'altitude empêche considérablement, voire rend impossible, la croissance des arbres. Cette limite

entre étages subalpin et alpin, appelée "zone de combat", est identifiable par la fin de la ceinture des conifères et des résineux (pins sylvestres, sapins, épicéas) des bouleaux, des myrtilliers et des mélèzes. L'étage alpin (0°C de moyenne) se caractérise quant à lui par l'étendue des pelouses alpines, où la végétation se fait rare sur une période qui dure de un à deux mois, et où les fleurs sont à tiges courtes. Enfin, au "dernier" étage de la montagne — l'étage nival — la température moyenne affiche -4°C. C'est un étage minéral où l'enneigement permanent est défini comme "éternel". "Le changement climatique vient perturber considérablement la définition actuelle de ces étages", évoque François Amelot. "Les plantes qui remontent obligent la faune qui les mange à remonter avec elles, à devoir s'habituer à un nouvel environnement. On assiste à un décalage de la faune et de la flore qui cherchent à s'adapter à ces hausses

de températures. Des zones rocailleuses deviennent des pelouses alpines, et ce qui était de la pelouse alpine devient de la forêt. Il y a donc une perte de biodiversité, car certaines espèces n'ont plus de milieu de vie, elles sont littéralement chassées... On va vers un amincissement régulier de la diversité d'espèces du fait de ce déplacement altitudinal." François Amelot prend ainsi l'exemple de deux espèces "reliques" dans les Alpes : le lièvre variable et le lagopède alpin (un type de perdrix, surnommée la perdrix des neiges, nldr), adaptées à une saisonnalité forte, c'est-à-dire que leur pelage et leur plumage changent de couleur en hiver afin de se camoufler. "D'être blanc en hiver, sur la neige, c'est parfait... mais comme les hivers raccourcissent et que le manteau neigeux diminue, ils deviennent des cibles de choix pour leurs prédateurs." ■



© Centre de la nature montagnarde

COURS D'EAU ET PROJETS DE RENATURATION



Les cours d'eau représentent aujourd'hui un enjeu multiple pour les collectivités : biodiversité, esthétique, tourisme, amélioration du cadre de vie et préservation environnementale. De nombreuses communes s'impliquent ainsi dans des projets de renaturation des cours d'eau, appuyées par des techniciens minutieux.

LA PLAINE DE L'AIRE, UN DIALOGUE ENTRE NATURE ET CULTURE

L'Aire coule au sud de Genève en prenant sa source au pied du Salève et file à travers une plaine agricole. De la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1940, la rivière a été progressivement canalisée pour maîtriser ses crues. En 2001, l'État de Genève organise un concours qui a pour objectif de redonner à la rivière son cours originel, naturel, en détruisant le canal. "Nous avons proposé un plan qui combinait le canal existant, avec un nouvel espace parallèle de divagation pour la rivière", explique l'un des architectes du projet, Grégory Bussien. "L'ancien canal devenait ainsi une ligne de référence, une possibilité pour le visiteur de comprendre l'histoire, de ressentir un *avant* et un *après* l'opération. Nous portons un regard empreint de respect à l'égard du canal, de ce qu'il avait apporté à ce territoire. En somme, nous ne voulions pas en faire table rase, mais au contraire, lui donner une nouvelle vie grâce à cette promenade qui longe la rivière et son *nouveau lit*."

MARCHER DANS LES TRACES DU PASSÉ

Dériver une rivière est une chose — fort bien connue depuis les travaux d'Hercule — mais réaménager un canal en promenade et en lieu d'intérêt en est une autre. "Notre idée était d'introduire plusieurs dispositions architecturales un peu "choquantes", troublantes, qui visaient à renouveler l'attention des visiteurs, à proposer différentes ambiances et provoquer de nouvelles sensations. Il y a aussi des clins d'œil en référence à l'histoire du lieu, puisque nous avons gardé quelques structures existantes du canal. Nous voulions produire un effet de collision entre l'espace et le temps !" On chemine en compagnie de Grégory Bussien. On progresse entre les rangées de peupliers, marchant sur ce qui était autrefois un canal, puis on traverse des structures aménagées qui favorisent l'appropriation des lieux, tout en attisant la curiosité. Ici une personne âgée, en fauteuil roulant, contemple la serre

artificielle qui deviendra un tunnel de verdure sous l'effet du temps et de la croissance des végétaux. Là un groupe scolaire, assis sur les bancs qui pontuent la promenade, là-bas encore deux sportifs qui effectuent leur jogging. En aval, des digues et des mécanismes de captation des eaux de ruissellement garantissent le contrôle des crues de la rivière, protégeant ainsi l'autoroute et le centre de Genève.

LE CHOIX DE L'EAU

Lorsqu'on surplombe les lieux, à partir d'une colline, on comprend mieux le cœur de cette réalisation paysagère : au lieu d'avoir imposé à la rivière un tracé défini, les artisans du projet ont préféré créer un dispositif en forme de grille — soit des terrassements naturels en terre, et en forme de losange — permettant à la rivière de choisir elle-même son *nouveau lit*. Sous l'effet des multiples chenaux, amenés à disparaître avec l'érosion, l'Aire se faufile en parallèle de l'ancien canal et redonne un aspect sauvage au lieu. En témoigne le retour de papillons et d'oiseaux qui nichent désormais dans les environs : hérons, cormorans, martins-pêcheurs, à l'affût des truites qui repeuplent le cours d'eau, et cela sous le chant rauque des batraciens. "La rivière va grignoter le travail de l'homme, reprend Grégory Bussien, avec l'érosion et la répétition des crues, la grille va disparaître. C'est un peu paradoxal pour un architecte, mais c'est au cœur de mon travail : encourager un processus, et non pas créer une structure définie, figée dans le temps, inamovible. Il fallait respecter le mouvement de la rivière, rester dans un aménagement léger, éphémère, en évitant la création d'un lit artificiel, coûteux et polluant. La rivière, ici, grâce à la grille, va charrier les matériaux dont elle a besoin au cours de sa formation, pour jouer son rôle d'énergie, de flux. Ce que nous avons fait, c'est recréer un dialogue entre nature et culture au sein d'un même endroit." ■



ENTREMONT : LA RENATURATION DES BERGES DU BORNE

Le Borne est une rivière d'un peu plus de trente kilomètres qui prend sa source dans les Aravis, sur le versant sud du Mont Fleuri, et se jette dans l'Arve à hauteur de Bonneville. Il se glisse dans les vallées montagnardes pour traverser plusieurs communes, dont le village d'Entremont (renommé depuis le 1er janvier Glières Val-de-Borne, après sa fusion avec le Petit Bornand) où la renaturation de ses berges était une priorité de l'équipe municipale, élue en 2014. Ce projet s'inscrivait dans le cadre plus global de la mise en valeur du site abbatial, au cœur du village.

DE LA SIMPLICITÉ

La commune fait alors appel à l'architecte du patrimoine Guy Desgrandchamps afin qu'il apporte ses compétences en vue de l'aménagement des abords de l'abbaye, mais aussi ses réflexions sur la renaturation du Borne. "J'avais déjà travaillé à Entremont et je sentais que nous pouvions améliorer les rives du Borne, bétonnées pour protéger le village des crues. J'ai donc pris en compte le contexte environnemental et les complexités hydrologiques que ce cours d'eau tumultueux nous imposait" confie l'architecte. "Ce qui me venait à l'esprit, c'est qu'il fallait porter une attention nouvelle à ce milieu, en respectant le paysage initial et sans chercher à surdessiner, ni à artificialiser davantage. Il fallait revenir à la simplicité, la sobriété, ce qui impliquait d'épurer le site.

"Ouvrir de nouveaux espaces dans un endroit qui avait perdu de sa valeur"

Guy Desgrandchamps

J'ai donc suggéré que la commune se débarrasse d'éléments superflus, comme les jardinières en béton, ou des structures obsolètes qui encombraient la vision."

Ces recommandations sont aussitôt adoptées par le maire, Christophe Fournier, ainsi que par sa première adjointe, Christiane Perrillat-Charlaz, en charge du développement du territoire sur la commune d'Entremont. "Nous sommes une petite commune rurale de montagne. Du fait que cette rivière soit au cœur de notre village, nous voulions mettre en œuvre un projet de renaturation qui puisse s'inscrire dans notre patrimoine, non loin de l'abbaye, et de son pré qui descend vers le Borne." explique Christiane Perrillat-Charlaz. En 2016, le bureau d'études Profil Etudes est missionné pour la restauration du pont du chef-lieu qui permet de franchir le cours d'eau, et la conservation d'éléments patrimoniaux, dont la stèle de Tom Morel, l'illustre résistant et chef du maquis des Glières.

UNE AVENTURE COLLECTIVE

Guy Desgrandchamps insiste sur l'importance d'aller à l'essentiel afin de revaloriser l'existant, dans ce projet. "Sur l'aménagement des rives du Borne, le travail de l'architecte consistait à raccorder des éléments délaissés et fragmentés, pour les relier entre eux, les articuler, leur redonner du sens et de la cohérence. Je considère que le résultat est à la hauteur. Ce projet a suivi une ligne directrice, efficace,



sobre avant tout : remettre de la clarté, ne pas encombrer, ouvrir de nouveaux espaces dans un endroit qui avait perdu de sa valeur." Le panorama sur l'abbaye, au pied du massif montagneux, est désormais un atout touristique pour le village. La mairie suit par ailleurs ses conseils sur la sobriété paysagère et l'utilisation d'essences locales pour les végétaux ornant les rives. À la baguette et pour la réalisation des travaux, deux acteurs : le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A), et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA). En 2017, le SM3A amorce la phase de restauration de la rive gauche du Borne, en amont du pont.

"Nous sommes particulièrement satisfaits du travail réalisé

en collaboration avec le SM3A et l'HEPIA", ajoute Christiane Perrillat-Charlaz. "Il y a eu une vraie dynamique de groupe et une bonne entente entre les techniciens, la population, les élus, pendant la période des travaux. Nécessairement, cela aide la municipalité dans l'avancée du projet." Avec ses rives épurées, le Borne a ainsi retrouvé son élégance, désormais paré d'une succession d'enrochements subtils qui permettent de protéger les berges en cas de crue importante. Par ailleurs, le continuum paysager entre le pré abbatial et les rives incarne une authentique place verdie pour le village, où se déroule, en été, la Fête de la montagne, festival ayant pour thème les activités agricoles et historiques en lien avec la vie paysanne dans le massif alentour. ■



LE SM3A, CHEF D'ORCHESTRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES

Le Syndicat mixte de l'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) est devenu un acteur incontournable et pluridisciplinaire dans la gestion des cours d'eau en Haute-Savoie. Au cœur de ses missions : la défense et la prévention contre les inondations, mais aussi la gestion des milieux aquatiques et alluviaux. Les collectivités d'Entremont et Ambilly lui ont confié la responsabilité des projets d'aménagement sur les rives du Borne et du Foron, avec un résultat salué par les élus et les habitants.

LES COMITÉS RIVIÈRE

"Parce que les rivières traversent toujours plusieurs communes, elles incitent à la réflexion, à la coopération et au dialogue au sein d'un même territoire. Les cours d'eau impliquent une responsabilité dans leur aménagement, du fait de leur fragilité, de leur importance cruciale." explique Robert Burgniard, vice-président du SM3A, élu à l'agglomération d'Annemasse. "C'est la raison pour laquelle nous tenons à animer le Comité de Rivière Arve, ajoute-t-il, cet organisme est composé d'élus, d'experts, de techniciens, de représentants de la pêche et des associations de la protection de la nature, entre autres, ce qui permet d'assurer une vue d'ensemble sur les différents enjeux, à la fois écologiques, économiques, touristiques."

GÉNIE VÉGÉTAL

La volonté de travailler avec la population locale et des spécialistes du territoire est la pierre angulaire de la méthode SM3A, comme en témoignent les aménagements réalisés sur le Borne. "Nous avons travaillé en collaboration avec l'HEPIA, qui est une des meilleures références en matière de génie végétal, indique Romain Pitra, technicien du SM3A. L'idée était de favoriser les techniques de préservation de la biodiversité, grâce à la plantation de saules sur les berges, notamment. Le saule a un système racinaire qui offre des résistances exceptionnelles contre les crues et les phénomènes météorologiques, mais qui permet aussi de stabiliser les berges. Il participe enfin à une intégration paysagère de qualité. Dans le génie végétal, l'objectif est de "mimer" la nature, d'encourager ses forces, de recréer des mécanismes en adéquation avec le milieu." L'objectif est de protéger la berge en rive gauche, érodée par le Borne, grâce à la mise en œuvre de techniques mixtes, associant génie civil et génie végétal : fascines de saule à double rangée de pieux, couches de branches à rejets, enrochements et épis en bloc. Les saules qui sont plantés ont ainsi pour fonction de renforcer les berges grâce à la densité de leurs racines. L'installation d'une végétation adaptée procure de la stabilité aux berges et restaure les fonctions de biodiversité de la ripisylve.

AMBILLY, LA RENATURATION DES BERGES DU FORON

Pour les travaux de renaturation du Foron, cette rivière qui prend sa source sur le flanc ouest des Voirons et se jette dans l'Arve, les objectifs étaient clairs : protéger les personnes et les biens contre les risques d'inondation, restaurer les berges détériorées par le temps, améliorer la qualité du cours d'eau qui sert de corridor biologique à la faune terrestre et aquatique.

Sur la commune d'Ambilly, dans le cadre de cette renaturation, la municipalité a mis en musique un programme visant d'abord à rendre public le Foron qui traversait des parcelles privées. "Un cours d'eau est un élément patrimonial et naturel, un bien qui doit appartenir à tous, et que chacun doit pouvoir s'approprier, plaide le maire d'Ambilly, Guillaume Mathelier. Notre stratégie foncière permettait le rachat des terrains par la commune. Ensuite est venu le temps des travaux. Convenons que c'est un peu paradoxal de vouloir "renaturer" un cours d'eau ! Mais cela s'explique : dans les années cinquante et soixante, les autorités estimaient qu'il était nécessaire de canaliser les rivières et se structurer les rives, que les cours d'eau devaient se plier à la main de l'homme. Aujourd'hui, on fait tout le contraire : on rend à la nature ce qui lui appartient, on défait ce qui a été fait." La stratégie municipale

se concentre alors sur le tracé et la végétalisation des berges, permettant la création d'un chemin piétonnier qui serpente en longeant le Foron. L'esthétique est subtile, le résultat à la hauteur des espérances. Les aménagements légers qui clairsément le parcours — passerelles en bois, terrasses, plaquettes — confèrent au lieu une évidente poésie, incitant à la contemplation, la convivialité et la découverte du cours d'eau. Guillaume Mathelier se félicite par ailleurs du travail mené en collaboration avec les services du SM3A, qu'il juge irréprochable sur le plan technique et la planification des travaux. "Ce travail est d'abord un travail de revalorisation, ajoute le maire d'Ambilly. Il y a une volonté de notre part de créer un endroit de quiétude, par le retrait des berges artificielles qui s'élevaient auparavant, et dont certaines sont encore présentes, afin de libérer et renaturer les rives. Une rivière est un îlot de fraîcheur, un espace public de respiration. Je considère qu'une ville doit assumer son urbanité, son histoire, et même sa densité, mais en développant des équilibres naturels et environnementaux. Il y a toujours une valeur sentimentale à l'égard d'un cours d'eau... Son aspect sinueux, sa longueur, ses méandres, il y a un côté magique et romantique. Une rivière est aussi une parabole de l'existence." ■



REGARD

LE LAC, L'AUBE ET LES POISSONS PORTRAIT AU GRÉ DES FLOTS

5h15 du matin, un vendredi de juin. Le ponton craque sous les pas de l'homme qui avance dans la nuit légère pour rejoindre, à l'extrémité, le bateau de pêche où il embarque avec son matériel. Les flots sont lisses, le bruit du moteur rompt avec le silence et la barque quitte l'estacade pour filer lentement vers le milieu du lac. Emmanuel Clerc est l'un des deux derniers pêcheurs professionnels en activité sur le lac d'Annecy. Rien ne prédestinait cet ancien employé d'hôtellerie à reprendre une licence qui lui permette de vivre de sa passion : la pêche. "Quand on vient de la pêche amateur, comme moi, on a beaucoup de choses à apprendre. C'est un univers particulier. Les poissonneries et les restaurateurs qui sont mes clients attendent que je les livre chaque matin. Il y a une exigence...". L'homme est jovial, incarné par ce métier qui laisse une place immense au hasard : "Je ne sais jamais ce que je vais remonter dans mes filets ! Il y a des jours où la nature te gâte, et puis des jours sans... C'est la loi de la pêche sauvage. C'est sûr qu'ils ont moins de surprises dans les bassins d'élevage !" Il désigne de la main la petite bouée rouge et blanche qui signale l'emplacement de ses filets. Quelques minutes plus tard, ceux-ci remontent, lentement, pour s'enrouler autour du vire-filet, chargés de feras prises au piège dans les mailles.

Le ciel bleuit sous l'effet de l'aube et le soleil se lève derrière les falaises du Mont-Veyrier, allongeant sur les flots ses reflets ambrés. Emmanuel retire les feras et les truites minutieusement, une par une, en soulevant les branchies des poissons pour les dégager du filet, et avant de les placer dans ses caisses. Il prend soin de respecter leur taille en cas de doute (les pêcheurs ont

l'interdiction de capturer des feras de moins de 36 centimètres). Les oiseaux le guettent et suivent le sillage de la barque, dans l'espoir de récupérer l'un de ces poissons dont ils raffolent. Dans le lac se pêchent principalement de la féra, de la truite, de l'omble, de la perche et du brochet. Emmanuel confie apprécier ce moment sur le lac, la densité de cette forme de solitude, cajolée par ce profond sentiment de liberté, et même lorsqu'il faut aller pêcher en mars, dans la rudesse de l'hiver. Dans ses phrases résonne une gratitude sans ambages à l'égard de la nature : "Ce n'est pas un métier comme les autres, à l'évidence. Pêcher, c'est prendre la vie, certes, mais j'ai toujours eu beaucoup de respect pour cette vie que j'arrachais



à son milieu, et je sais lui rendre hommage. J'ai fait partie, un temps, d'un mouvement de pêche, No kill, qui relâchait toujours les poissons qu'on prenait. C'est respectable. Quand je suis devenu pêcheur professionnel, ils ne m'ont pas jugé, ils comprenaient : ils ont respecté mon choix et ma philosophie. Ce métier tient par la passion et le savoir-faire." Ses caisses remplies, la barque vire de bord et tient le cap de Duingt où se trouve la pêcherie. Là, les poissons seront écaillés puis

livrés rapidement auprès des poissonneries et des restaurants. En arrivant dans le port de Duingt, Emmanuel remonte près du rivage ses filets à mailles serrées, constellées de petits poissons aux écailles irisées : les fameuses perchettes qui seront ensuite préparées en friture dans certains restaurants. Au crépuscule, il remontera en revanche les casiers chargés d'écrevisses, puis il repartira sur le lac, à nouveau, pour jeter ses filets sous la lune. ■



© Grégoire Domenach



© Grégoire Domenach



© Grégoire Domenach



© Grégoire Domenach

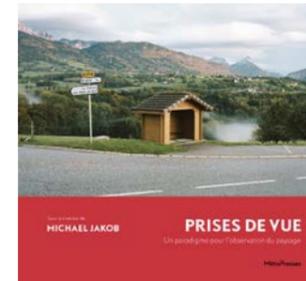
Il y a des jours où la nature te gâte et d'autres non...



PRISES DE VUE
UN LIVRE, DES HOMMES, DES PAYSAGES

© CAUE74 / Sylvain Duffard

INTERVIEW DE MICHAEL JAKOB



Paysages > Michael Jakob, bonjour. Estimez-vous que ce livre, "Prises de vue" cherche d'abord à raconter une certaine histoire du paysage, avant même de s'intéresser aux enjeux d'un observatoire dédié à cet effet ?

M.J. > L'intention de ce livre est vraiment celle de questionner les activités des observatoires du paysage et plus spécifiquement celui de la Haute-Savoie. C'est là déjà un sujet assez complexe, vu qu'il ne s'agit pas d'un simple catalogue de photos, mais d'un instrument de grande complexité qui touche l'esthétique, l'administration (la législation), la politique et d'autres domaines encore. Produire sur la durée un répertoire de lieux revisités a des implications significatives. Grâce à ce genre de travail, nous pouvons documenter la transformation de nos territoires, sans oublier le fait que la diffusion de ces images contribue à la prise de conscience en matière territoriale et paysagère. Or, ce qui manque dans notre époque – qui pourtant aime bien mettre le paysage en avant – est une vraie culture du paysage, une connaissance profonde qui puisse mettre ensemble des données historiques et phénoménologiques. Thématiser l'institution "observatoire de paysages" équivaut à raconter une histoire du paysage.

Paysages > D'où venait originellement l'idée d'écrire un livre sur ce thème, quelle en est sa genèse ?

M.J. > Le livre a été voulu par le CAUE de Haute-Savoie pour ses 40 ans d'existence. Je pense qu'il est un excellent symbole de ce que fait un CAUE et, notamment, le CAUE de Haute-Savoie : il s'occupe surtout de sauvegarder la qualité du territoire en partant du paysage, ce qui représente une façon de le regarder. L'observation mise en acte par le CAUE implique l'analyse du paysage, mais aussi

son interprétation. Or, ce genre d'instrument est très précieux lorsque l'on essaie de formuler des règles pour la bonne gestion du paysage. Les textes juridiques, comme la Convention Européenne du Paysage, ne sont pas suffisants dans un tel contexte, étant donné qu'ils en restent aux généralités. Afin de commencer la discussion qui concerne les qualités paysagères, beaucoup de données sont nécessaires, et c'est ce que les images réalisées par Sylvain Duffard fournissent. Ce livre est donc célébratif et, en même temps, réflexif, de même que méthodologique.

Paysages > Pourquoi, au fond, apposer des mots sur un paysage donné ? Subsidièrement, que motive l'idée de vouloir analyser et décortiquer la nature d'un paysage, quand on pourrait ne rester que dans un désir de contemplation ?

M.J. > Les mots sont probablement déjà là avant que nous rencontrons des paysages ou, pour le dire autrement : étant donné que la presque totalité de nos activités mentales passe par un filtre linguistique (nous voyons le monde à travers des mots, dirais-je), la constitution du paysage est affectée par ce phénomène. Nous voyons en d'autres termes des paysages alpins, bucoliques, infra-structurels, mélancoliques, haut-savoyards, et ainsi de suite. Il est vrai que l'expérience du paysage dans un sens radical est confiée à une intériorité qui ne peut pas – ou très difficilement – être traduite par des mots. Ce qui nous amène à un autre paradoxe (le paysage est plein de paradoxes) : nous constituons des paysages en partie grâce à la matière verbale, mais une fois l'expérience du paysage passée (parce que nous passons à autre chose, ou à un autre paysage), il est très difficile de trouver les mots pour décrire cette totalité particulière. Les contributions de ce livre mettent en évidence cette difficulté en

Focus

partant aussi bien d'une lecture personnelle que d'éléments fournis par la théorie du paysage.

Paysages > La production photographique que l'on retrouve dans ce livre induit presque toujours un rapport entre la main de l'homme, avec des éléments bâtis ou artificiels, et l'évocation abstraite d'un paysage naturel ou agricole. Comment expliquez-vous ce parti pris esthétique ?

M.J. > Le paysage est *a priori* un phénomène anthropomorphe. Historiquement, les bouts de nature ou de pays qui ont été représentés (c'est-à-dire ce qui passait pendant plus de 300 ans comme "paysage", à savoir le paysage peint) étaient toujours marqués par la main de l'homme. Le paysage naturel, la nature sauvage sont une découverte récente. Avant le 18^e, siècle la nature n'a pas été appréciée esthétiquement. À partir du 19^e et du 20^e siècles, nous connaissons différents types de paysage ; dans le répertoire fourni par l'observatoire de la Haute-Savoie, on peut en effet déceler des paysages lourdement marqués par l'homme, à côté d'autres où la nature l'emporte encore. Cette dernière est cependant quelque chose de résiduel ; la nature naturelle a disparu depuis longtemps.

Paysages > Afin de diriger cet ouvrage collectif, quelle était votre méthode, ainsi que le processus déterminé pour la coordination entre les différents auteurs, les photographies, et la construction de l'ouvrage ?

M.J. > La construction de ce volume a profité de l'excellente collaboration avec MetisPresses. Un tel ouvrage ne peut être conçu à mes yeux que comme une entreprise collective. La méthode a été assez simple : convier des spécialistes issus de différents domaines, leur expliquer la ligne générale du projet, en les encourageant à fournir une lecture personnelle des matériaux mis à disposition. Nous avons travaillé par la suite en partant d'un découpage par régions et ceci de façon tout à fait heuristique, afin que le regard d'un auteur puisse rencontrer, pour ainsi dire, les caractéristiques d'une région, tout en restant dans le contexte d'un ensemble marqué par le regard d'un photographe, Sylvain Duffard. On pourrait appeler ce mode de travail une "traduction" au sens large du terme, une tentative de bâtir des ponts entre images et textes et entre les auteurs.

INTERVIEW DE MICHAEL JAKOB

Paysages > Votre livre insiste aussi sur le fait que le paysage, dans la société contemporaine, permet de raccrocher des fragments et des éléments fractionnés, mais aussi de questionner notre rapport au monde, au temps et aux autres. Pensez-vous qu'il puisse exister une "vertu" philosophique du paysage auprès de la civilisation moderne ?

M.J. > Le paysage me semble un phénomène primordial pour définir notre relation au monde. Nous parlons souvent de nature, et celle-ci est même approchée de nos jours de manière simili-religieuse. Le contact le plus intense que nous pouvons avoir avec la nature reste à mes yeux le paysage, vu que lorsqu'il est constitué quelque chose d'intense se passe "entre" nous, sujets, et la nature qui se donne en vis-à-vis. Ce rapport au monde, rendu possible par une *aisthesis*, une perception visuelle, produit en nous un effet singulier. Georg Simmel a parlé à juste titre d'une œuvre d'art *in nuce*, en devenir ; lorsqu'un bout de nature nous touche, comme par miracle, nous sortons de la spatialité et de la temporalité habituelles. Une fois le moment paysager passé, nous sommes portés à réfléchir sur ce qui vient de se passer, et dans ce sens là aussi le paysage est une expérience-clé de notre existence. Ce qui est étonnant, c'est que ce mécanisme puisse fonctionner même dans le cadre de notre civilisation, une civilisation qui nous éloigne souvent du "réel" le remplaçant par le digital. ■



© CAJETA / Sylvain Duffard



Route d'Alberville, Sevrier, 2012 et 2018

© CAJETA / Sylvain Duffard

Le paysage me semble un phénomène primordial pour définir notre relation au monde

PANORAMA

L'EAU, LA PIERRE, L'ÉQUILIBRE...

OU L'ART DU "STONE-BALANCING"



© Manu Topic

C'est une activité que tout le monde a déjà pratiquée, une fois au cours de sa vie, sans (bien souvent) arriver à des résultats notables : empiler des pierres, de différentes tailles, pour les faire tenir en équilibre. Manu Topic, lui, en a fait sa profession, sa vocation. Dans les rivières des Hautes-Pyrénées, autour du petit village de Sarrancolin où il habite, Manu pratique le "stone-balancing", aussi appelé "équilibre des pierres", en mêlant photographie et land art.

INTERVIEW DE MANU TOPIC

Paysages > Bonjour Manu. Tout d'abord, c'est quoi, le "stone-balancing" ?

M.T. > On parle d'un art qui a toujours existé. Dans la culture bouddhiste, le fait de juxtaposer des pierres et de les faire tenir en équilibre est très présent, notamment dans le cadre des rites funéraires. Vous avez les *cairns*, aussi, qu'on retrouve sur les sentiers de montagne. Je dirais qu'un peu partout, dans le monde, des individus s'amuse à élever des structures en utilisant des cailloux. Le "stone-balancing", c'est la concrétisation de cette activité en recherchant la performance, la perspective artistique.

Paysages > Comment est née cette passion chez vous ?

M.T. > C'est parti d'une passion à la fois pour les rivières et pour les pierres. Les plus jolies pierres sont souvent dans les cours d'eau... Le courant les polit, leur donne des couleurs, des formes intéressantes. J'habitais près d'une rivière, la Neste, j'étais à mon compte comme tapissier d'ameublement. Au cours de mes promenades, je me suis mis à élaborer des structures, par amusement, comme un genre de passe-temps... Et, peu à peu, c'est devenu une habitude qui a donné lieu à une volonté de progresser. À la façon d'un sportif, je me suis entraîné, chaque jour. Quatre à cinq heures par jour. C'est devenu une drogue, une

obsession. D'un côté, il y avait ce rapport à la contemplation, à la nature... Et de l'autre, l'exigence d'une discipline qui est très difficile.

Paysages > Comment la définiriez-vous, concrètement, cette exigence ?

M.T. > L'équilibre des pierres, dans ma vision des choses, ne relève pas du simple fait de mettre des pierres en équilibre. C'est l'art du contraste : faire naître du vertical dans l'horizontal, et utiliser des éléments rudimentaires pour achever des structures complexes. Et puis c'est l'art de l'éphémère, car mes structures ne durent pas, elles sont amenées à s'écrouler. Certaines durent quelques minutes, d'autres vont rester quelques heures, tout au plus. Donc, on passe du temps, beaucoup, beaucoup de temps à créer une réalisation fugace... Au contraste et à l'éphémère, s'ajoute enfin le paradoxe de ce genre "d'architecture" : dans cette discipline, l'effondrement n'est jamais loin !



© Manu Topic

Paysages > D'où l'emploi de la photographie...

M.T. > Exactement ! La photographie est ce qui va me permettre de faire durer la structure, de l'inscrire dans le temps. Les pierres s'écroulent, mais demeurent en image. Les cours d'eau sont un cadre merveilleux pour les photos et les vidéos : avec les couleurs, la lumière, les reflets, l'onde... le chant de la rivière, on l'entend dans les vidéos. Le facteur visuel est décuplé. Au début, lorsque j'ai commencé à publier mes photos, sur Internet et grâce aux réseaux sociaux, les gens pensaient que j'utilisais de la colle pour faire tenir les pierres !

Paysages > Vous êtes considéré comme un pionnier, en France, dans le stone-balancing, mais qu'en est-il dans le monde ?

M.T. > Les pionniers ne sont pas français. Michaël Grab au Canada, ou Tim Anderson aux États-Unis, sont vraiment les personnes qui ont contribué à la visibilité de cette activité. Il faut savoir que c'est un milieu minuscule, les professionnels du stone-balancing. Nous sommes une quinzaine dans le monde. Il existe des événements, sous forme de festivals, à Lano, au Texas, ou Dunbar, en Écosse, mais tout cela n'est pas très médiatisé... Et je ne pense pas qu'il faille souhaiter la médiatisation de cette activité. Elle en perdrait sa magie.

Paysages > Revenons à vous, alors. Comment se déroulent les phases de création ?

M.T. > Je choisis d'abord la rivière, même si j'ai une préférence pour l'Arros, dans la Gourgue d'Ascq, surnommée la petite Amazonie des Pyrénées ! Un endroit merveilleux, avec une rivière sinueuse, jalonnée de criques et avec une flore incroyable. Ensuite, je choisis les pierres, je visualise la possibilité d'une

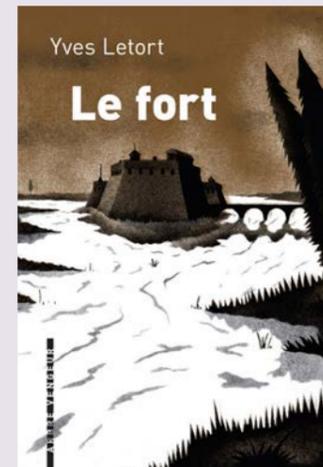


structure, et je tente alors différentes combinaisons. Les points d'appui étant infimes, glissants et ténus, la difficulté est immense pour trouver l'équilibre. Patience, concentration et manipulation des pierres sont poussées à l'extrême. On tente, on défait, on reconstruit, on cherche d'autres pierres... Mais le facteur primordial, c'est l'intuition. Le *stone-balancing*, c'est l'exercice de l'intuition ! Il faut sentir que ça va tenir, que ça peut être magique... si ça tient... et quand ça tient, c'est l'exaltation ! La jouissance retirée de l'équilibre, si on veut ! Vient enfin le temps de la photographie et de la vidéo pour immortaliser la structure. Parfois, vous avez à peine le temps de vous retourner pour prendre l'appareil que tout s'écroule ! Mais c'est le jeu... L'excitation est énorme quand ça tient. ■

"C'est l'art de l'éphémère, car mes structures ne durent pas, elles sont amenées à s'écrouler"



LE FORT



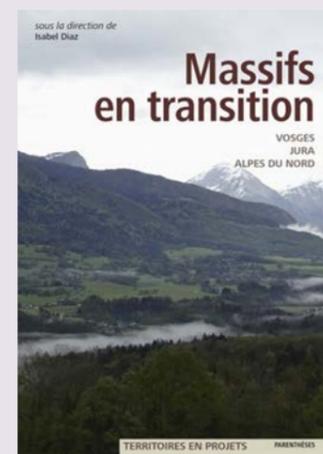
Le fort, avant d'être un très beau roman portant sur un lieu incertain, indéfini, est d'abord le récit d'un homme, Quernand, un officier que l'on envoie aux confins de son pays, dans une région pauvre et désolée où l'attendent ses prérogatives au sein d'un fort sinistre. Tenu par des soldats qui ne croient plus dans leur mission, ni dans leur uniforme, le fort est situé près des rives d'un fleuve — parabole d'une existence qui s'écoule, et près duquel la vie se fait de plus en plus passive, morne et douce. Vient ensuite, en filigrane, la nature de l'intrigue : un homme appelé Selen, officier en charge du fort qui a fui

et s'est évanoui dans la nature, tel un déserteur à bout, et qui laisse à Quernand le sillage presque effacé de son passage...

Le fort incarne la figure d'un homme irrémédiablement seul dans un paysage fantomatique, hors du temps et de toute emprise du temps.

Le fort, Yves Letort
Éditions de l'Arbre vengeur - 14 €

MASSIFS EN TRANSITION

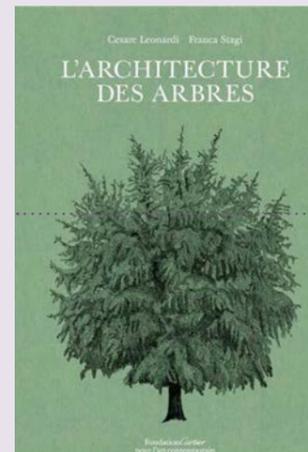


Cet ouvrage collectif a le mérite de rassembler des textes d'une grande diversité, cherchant à questionner notre rapport à la montagne, dans un contexte où le changement climatique est aussi rapide qu'inéluctable, et où la fragilité de l'écosystème montagnard nous renvoie à l'impact croissant que les activités humaines ont sur lui. Les enjeux relatifs à l'économie, à l'aménagement du territoire, aux pratiques touristiques et quotidiennes s'entrecroisent dans les textes pour tenter de dégager des pistes de réflexion — et d'anticipation — sur nos modes de vie dans un milieu en pleine mutation. L'approche des auteurs permet par ailleurs de reconsidérer la pluralité et la complexité intrinsèques aux différents massifs français, ainsi que les défis qu'ils nous imposent.

Le dérèglement climatique ne saurait donc être ici perçu seulement comme une fatalité dramatique, mais aussi comme une opportunité d'adaptation et de compréhension, car, comme l'évoque Isabel Diaz : "L'urgence à prendre en compte les questions climatiques et écologiques va mettre en tension le jeu de la recomposition territoriale."

Massifs en transition, sous la direction d'Isabel Diaz
Éditions Parenthèses - 22 €

L'ARCHITECTURE DES ARBRES



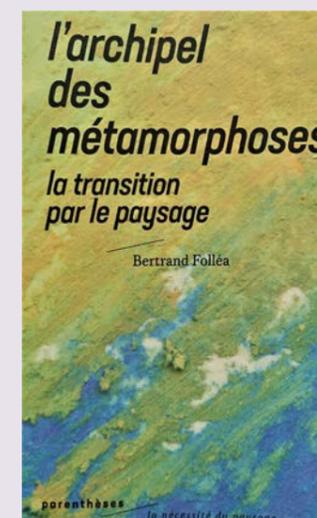
Dans le cadre de son exposition, "Nous, les Arbres" (du 09 juillet au 10 novembre 2019 à la Fondation Cartier pour l'art contemporain), la Fondation Cartier publie une réédition d'un livre introuvable depuis plus de vingt ans, et qui représente cependant le résultat d'études botaniques, paysagères et architecturales exceptionnelles. Originellement écrit et conçu en 1982 par les architectes Cesare Leonardi et Franca Stagi, cette nouvelle édition parue aux éditions de la

Fondation Cartier (diffusée par Actes Sud) rassemble plus de 550 dessins de 212 espèces d'arbres dessinés à l'échelle 1/100, avec et sans feuillage, ainsi que des diagrammes de projections d'ombres, et des planches de variations chromatiques saisonnières. Il contient également 393 notices sur chaque famille, genre et espèce d'arbre illustrées par des dessins de feuilles, de fleurs et de fruits, venant compléter cette étude qui aura duré plus de vingt ans.

Ce livre est publié pour la première fois en langue française par la Fondation Cartier pour l'art contemporain. "C'est un ouvrage fondamental destiné aux professionnels, architectes, paysagistes et designers, ainsi qu'à tous ceux qui sont sensibles au monde des arbres." souligne son éditeur. "Entre 1963 et 1983, les architectes et designers Cesare Leonardi (né en 1935) et Franca Stagi (1937-2008) ont dirigé un studio à Modène (Italie). Ils sont notamment connus pour avoir conçu les chaises Nastro, Eco, et Dondolo. Entre 1970 et 1980, ils se sont consacrés presque exclusivement à des projets d'architecture de parcs et de structures collectives autour de Modène - point de départ de leur grande étude sur les arbres."

L'Architecture des arbres, Cesare Leonardi & Franca Stagi
Édition Fondation Cartier - 95 €

L'ARCHIPEL DES MÉTAMORPHOSES
La Transition par le paysage



"Il s'agit d'un essai qui explique pourquoi l'approche paysagère renouvelle l'aménagement de nos territoires et permet de concrétiser vraiment la transition écologique, en rendant possible et même désirable l'adaptation de nos cadres et de nos modes de vie. Cela nous concerne tous !"

Bertrand Folléa

**L'Archipel des métamorphoses
La Transition par le paysage,
Bertrand Folléa**
Édition Parenthèses - 16 €



74
Haute-Savoie
c|a.u.e
Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
BP 339 | 74008 Annecy cedex
Tél. 04 50 88 21 10
etudes@caue74.fr
www.caue74.fr

